

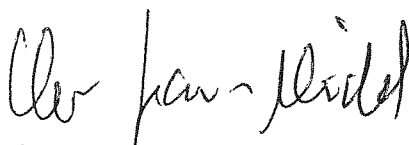
PHILIPPE VIGIER
DEPUTE D'EURE-ÉT-LOIR

M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Nos références : PV/CH/2018-217

Châteaudun, le 7 juin 2018

Monsieur le Ministre,



Le secrétaire académique du Syndicat National de l'Éducation Physique (SNEP-FSU) m'a dernièrement écrit pour m'indiquer qu'il avait eu connaissance des projets de grille horaire pour le lycée, à travers lesquels il lit une volonté de ne pas inclure l'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans les enseignements de spécialité.

Il souligne l'impact sur les projets établis par les enseignants d'EPS et les équipes d'établissement depuis plusieurs années, dans une centaine de lycées en France (6 lycées concernés pour l'académie d'Orléans-Tours). Ces projets de qualité étaient par ailleurs soutenus par les élèves et les familles. De ce fait, le syndicat regrette la suppression évidente de postes de professeurs en EPS.

Dans la perspective des prochains Jeux Olympiques à Paris et à l'heure où de nombreux discours visent à valoriser la pratique du sport, ses valeurs et son bienfait sur la santé je rejoins la position de ce syndicat et partage leur mécontentement devant cette incohérence que le secrétaire m'a demandé de faire remonter au plus haut niveau.

Je vous saurai gré de bien vouloir étudier cette requête avec attention et de me tenir informé des suites qui pourraient être données.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir